

Une lettre de Jacob de Queux de 1659

D'ypre le 3 de may 1659

Madame Ma tres chere tante

Je croy que vous aures la bonte de m'excuser
si je prend l'hardiesse de vous escrire, je vous prie
de mander si mon Cousin viendra car l'ont attend
avec impatience, Monsieur de la Renauderie a beau coup
de soing de la Compagnie laquelle est en fort bon Estat.
La paix est pour le certain faite mais l'ont croit que
l'ont fera la guerre a l'Anglois, nous demeurons en
garnison a ypre, Cest pourquoy je vous prie de m'envoyer
mon Entretien jusqu'au mois de mars le plus tost que vous
poures, car j'en ay beoing par la premiere porte de la
Rochelle, ou si vous n'avez pas la commode de m'envoyer
le tout une fois, il vous plait Mander a Monsieur
de la Renauderie de vous le verser. Je prie Dieu
qu'il vous conserve en toute sante car tout se que je
vous prie de m'envoyer est en attendant de
vostre nom

Madame

de la Renauderie
Mon sieur vous baise tres humblement
les mains et a Mademoiselle de Hallart
il auroit eu l'honneur de vous escrire
sans qu'il est incommodé.

Vostre tres humble
et obeissant
neveu
J. Dequeux

Nous avons publié un billet de Charles de Queux, daté du 6 mai 1636, par lequel celui-ci reconnaissait devoir le prix d'un cheval à sa sœur aînée Marie¹. Voici une lettre de son neveu Jacob de Queux, envoyée à la même Marie de Queux, 23 ans plus tard, à quelques jours près².

Adresse : « Madame, Madame de Segeville, a St hillaire ».

D'Ipre ... 3 de may 1659

Madame ma tres chere tante,

Je croy que vous aures la bonte de m'excuser si je prens l'hardiesse de vous escrire, je vous prie de mander si mon cousin veindra car l'on l'attend avec impatience, Monsieur de la Renauderie a beaucoup de soing de sa compagnie laquelle est en fort bon estat. La paix est pour le certain faite mais l'ont croit que l'ont fera la guerre a l'Anglois, nous demeurons en garnison a Ipre, c'est pourquoy je vous prie de m'envoyer mon entretien jusqu'au mois de mars le plus tost que vous poures, car j'en ay besoing par la premiere poste de la Rochelle, ou si vous n'aves pas la commodité de m'envoyer le tout nous... plaist mander a Monsieur de la ... le restant. Je prie Dieu qu'il vous... santé c'est tout se que je vous puis ... en attendant de vos nouvel ...

Madame

Mon sieur de la renauderie vous baise tres humblement les mains et a Mademoiselle des hallars il auroit eu l'honneur de vous escrire sans qu'il est imcommodè.

Vostre tres humble et obeissant nepveu

J Dequeux

Comme son oncle Charles, Jacob a servi le roi, non en Allemagne mais en Flandre. Il s'agit de la guerre contre l'Espagne qui s'est terminée par le traité des Pyrénées, le 7 novembre 1659. Entre juillet et octobre 1658, Turenne a conquis la Flandre. Jacob de Queux est donc en garnison à Ypres le 3 mai 1659.

En 1651, orphelin, il a été placé sous la tutelle de sa tante Marie. En 1659, il doit avoir environ vingt ans et n'est pas encore majeur. Sa tante pourvoit à son entretien. Celle-ci, Marie de Queux, appelée madame de Segeville car elle est veuve d'Henri Vigier, sieur de Segeville, réside à Saint-Hilaire, le manoir familial, dans la paroisse de Soubise. Elle a alors cinquante ans. Elle aura été chargée de la tutelle de ses frères et de ses neveux.

On a remarqué que l'expression écrite de Jacob est moins mauvaise que celle de son oncle Charles. Nous ne connaissons pas monsieur de la Rigauderie, dans la compagnie duquel semble servir Jacob.

Jacques Duguet

¹ *Roccafertis* n° 35, janvier 2005, p. 62-63.

² Archives Chavagnat.